CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E38331** **VALABLE JUSQU'AU** **10/09/2027**

ÉDITÉ LE 23/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1945

Raison sociale : CAZENAVE

Forme juridique : SAD
DEPUIS LE 13/01/2025

Capital : 40 000

55 QUAI DESCHAMPS
CS51610
33100 BORDEAUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 1965 B 00267

Siret : 595 950 015 00056

Téléphone : 05 56 40 11 40 **Fax :** 05 56 86 33 38

Portable :

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7104219

Responsabilité légale :
CAZENAVE GUILLAUME DIRECTEUR GÉNÉRAL / CAZENAVE JEAN-MARIE PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 149700398

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 149700398

Site Internet : http://www.cazenavebatiment.com

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

E-mail : contact@cazenavesa.fr

Effectif moyen : 45 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 826 290 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1111	Démolition - déconstruction (Technicité courante)	20	02/07/2024
1412	Échafaudages courants nécessitant un calcul spécifique (Technicité confirmée)	16	20/02/2025
1442	Étaiements courants nécessitant un calcul spécifique (Technicité confirmée)		20/02/2025
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	30	02/07/2024
2313	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure)	9	31/05/2023
3113	Tuiles canal (Technicité supérieure)	9	29/05/2024
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure)		29/05/2024
3133	Ardoises (Technicité supérieure)		29/05/2024
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure)		29/05/2024
3163	Couverture en plomb (Technicité supérieure)		29/05/2024
2194	Restauration pierre de taille et maçonnerie des monuments historiques	23	15/06/2023
3193	Couverture du patrimoine	9	29/05/2024
	Nombre total de qualifications : 12		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 23/07/2026 09:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.